



Pour des aménagements cyclables temporaires dans Grand Chambéry dès le 11 mai

1. Le vélo, un moyen de transport idéal du déconfinement
2. Les propositions Roue Libre pour le 11 mai
3. Références
4. A propos de Roue Libre

1. Le vélo, un moyen de transport idéal du déconfinement

1. Le vélo, un moyen de transport idéal du déconfinement

C'est un moyen de transport individuel par opposition aux transports en commun et aux voitures à plusieurs passagers.

Il permet le respect des règles de distanciation physique avec les autres cyclistes et avec les piétons.

Et cela permet ainsi de laisser ces autres moyens de transport en priorité pour les personnes fragiles ou à mobilité réduite.

C'est une alternative à l'usage de la voiture et il contribue ainsi :

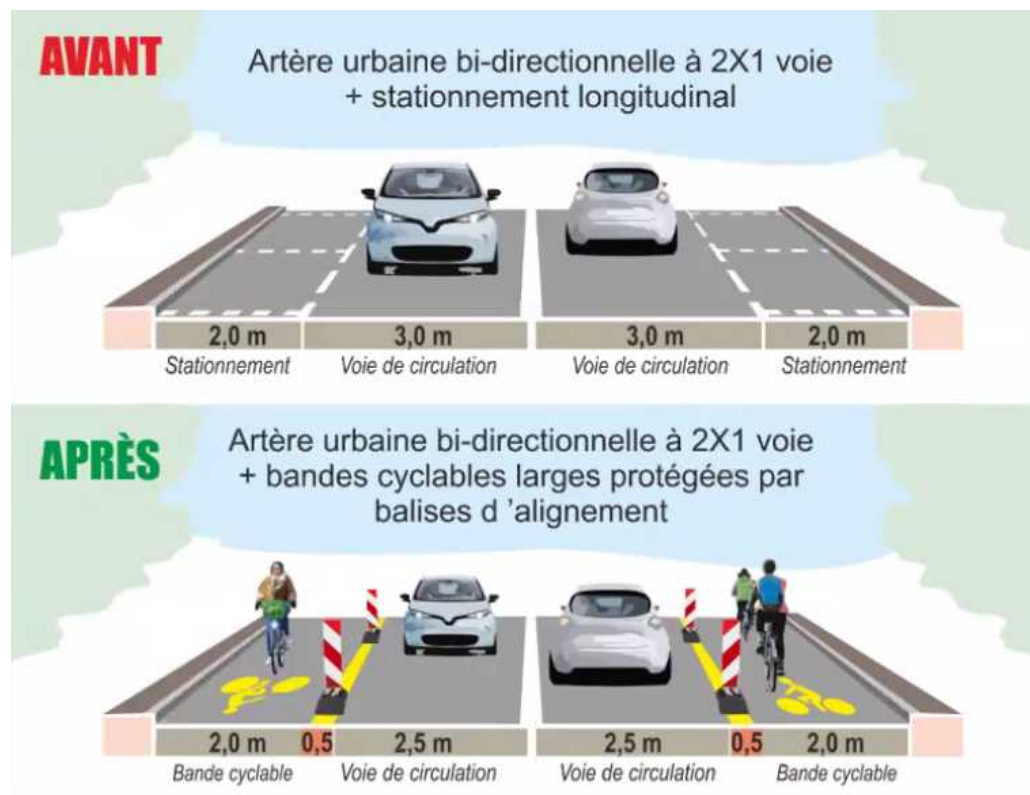
- à la réduction des accidents automobiles et par conséquent à celle des services d'urgence,
- à la diminution des facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires,
- à la baisse du stress,
- à la lutte contre la sédentarité.

Sur tous les territoires au moment du déconfinement, la population aura besoin d'itinéraires cyclables temporaires, larges, continus, lisibles et sécurisés, c'est-à-dire séparés physiquement des piétons et des voitures.

1. Le vélo, un moyen de transport idéal du déconfinement

Notre association invite les communes de Grand Chambéry à la mise en place d'aménagements cyclables temporaires, comme déjà prévus à Montpellier, Lille, Toulouse, Grenoble, Rennes, Nantes, Montreuil, Paris...

Un encadrement juridique et technique est proposé par le Cerema - le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement du territoire - et le gouvernement souhaite s'appuyer sur le Club des villes et territoires cyclables pour coordonner les efforts dans ce sens.



Photos Cerema

2. Les propositions Roue Libre pour le 11 mai

2. Les propositions Roue Libre pour le 11 mai

Développer un réseau cyclable cohérent et adapté au territoire :

- Mettre en place des aménagements cyclables temporaires sur certains tronçons prioritaires pour compléter le maillage du réseau cyclable,
- Sécuriser provisoirement des points noirs répertoriés par les usagers dans les Cyclofiches de Roue libre
<http://www.cyclofiches.rouelibre.net> et dans l'enquête du baromètre FUB 2019
<https://carto.parlons-velo.fr/?c=73065> ,
- En concertation à toutes les étapes avec les associations d'usagers

Construire une ville agréable à vivre pour tous :

- Élargir les trottoirs et pistes cyclables pour permettre de faciliter la distanciation physique
- Modérer la vitesse de circulation en ville et développer la création de zones apaisées : aires piétonnes, zones de rencontre, zones 30...

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

- Accompagner la réouverture des services vélos et soutenir l'adaptation des ateliers de réparation à la distanciation physique,
- Communiquer et inciter à l'usage du vélo et de la marche dans le contexte crise Covid-19

Carte des points noirs et tronçons prioritaires à aménager recensés au Baromètre FUB (1192 réponses à Chambéry)



2. Les propositions Roue Libre pour le 11 mai

Voici nos propositions d'aménagements cyclables temporaires à mettre en œuvre rapidement en concertation avec les associations d'usagers :



Traversée cyclable de Chambéry :

- Avenue des Ducs de Savoie, réserver la voie de droite dans chaque sens aux vélos et bus,
- Quai Charles Ravet, matérialiser une bande cyclable à droite,

Liaison Place Caffé - Place Monge, création d'une bande cyclable dans chaque sens,

Avenue du Comte Vert, du stade nautique à l'avenue Leclerc, création d'une bande cyclable dans chaque sens,

Avenue d'Aix les Bains (RD991) montée des Hauts de Chambéry, signalétique vélo au sol dans le sens montant,

Rue Sommeiller, matérialiser le double sens cyclable,

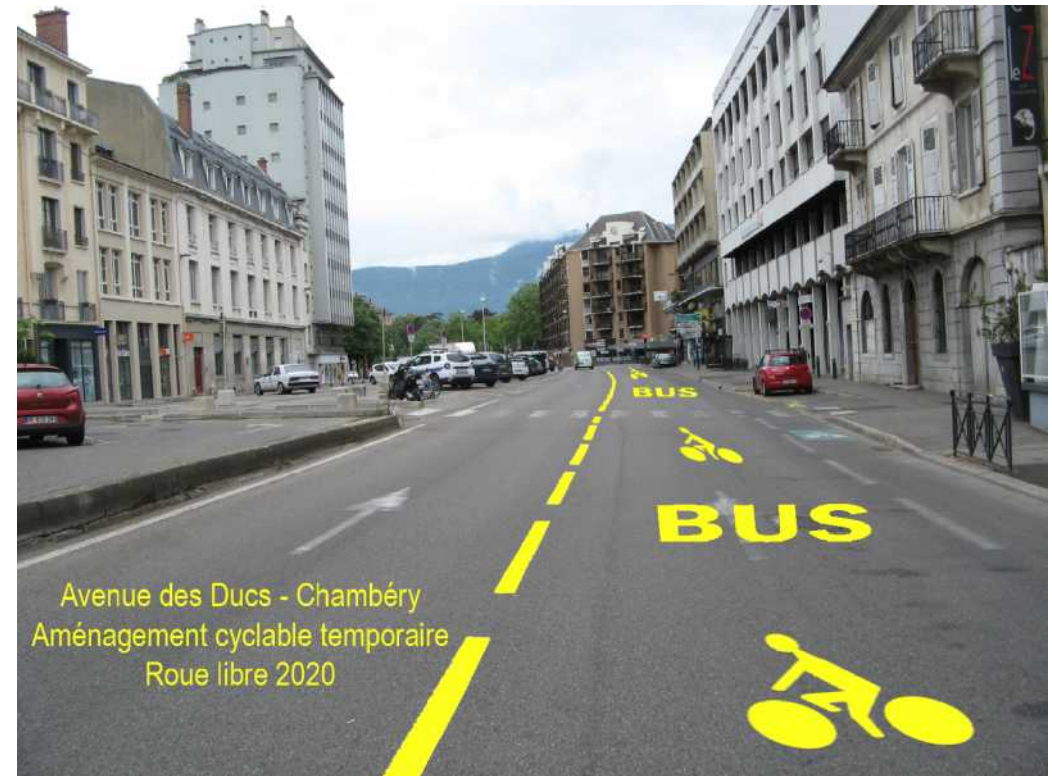
RD 1006 à La Ravoire, étudier avec le CD73 la création d'une liaison cyclable temporaire directe Challes les eaux - La Ravoire -Chambéry.

Avenue des Ducs de Savoie. Une piste cyclable temporaire pour relier les voies Sud et Nord

Mettre en place dès le 11 mai 2020, la traversée cyclable Nord Sud de Chambéry en réservant la voie de droite dans chaque sens aux vélos et aux bus. La voie ainsi créée de 4,5 m de largeur permet aux bus et aux vélos de se doubler en sécurité.



Avenue des Ducs Nord Sud



Avenue des Ducs Sud Nord

Liaison Place Caffé - Place Monge, axe structurant de contournement du centre historique

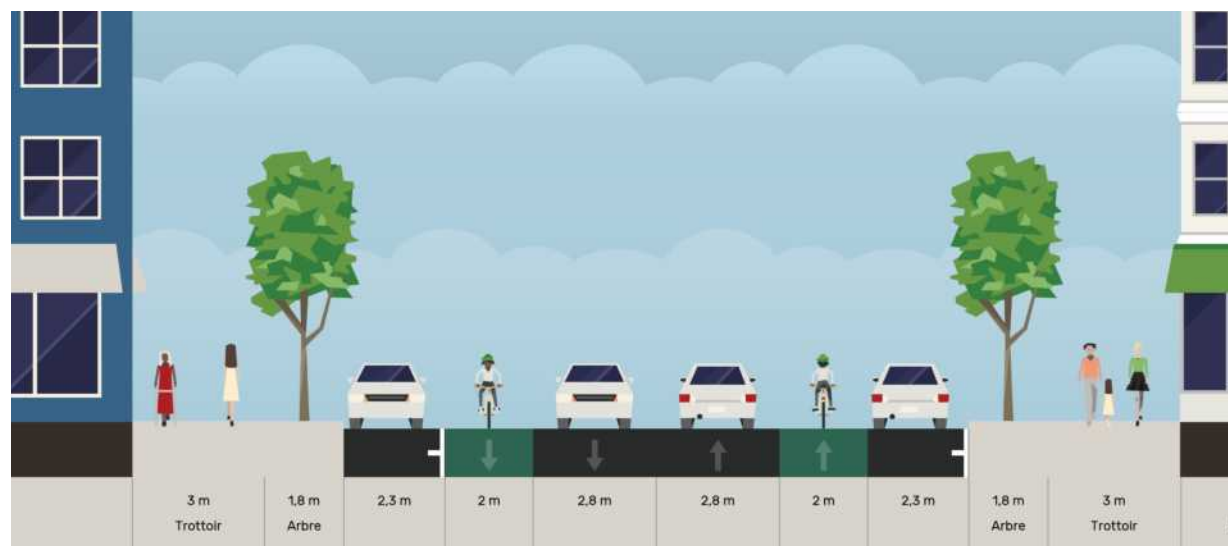
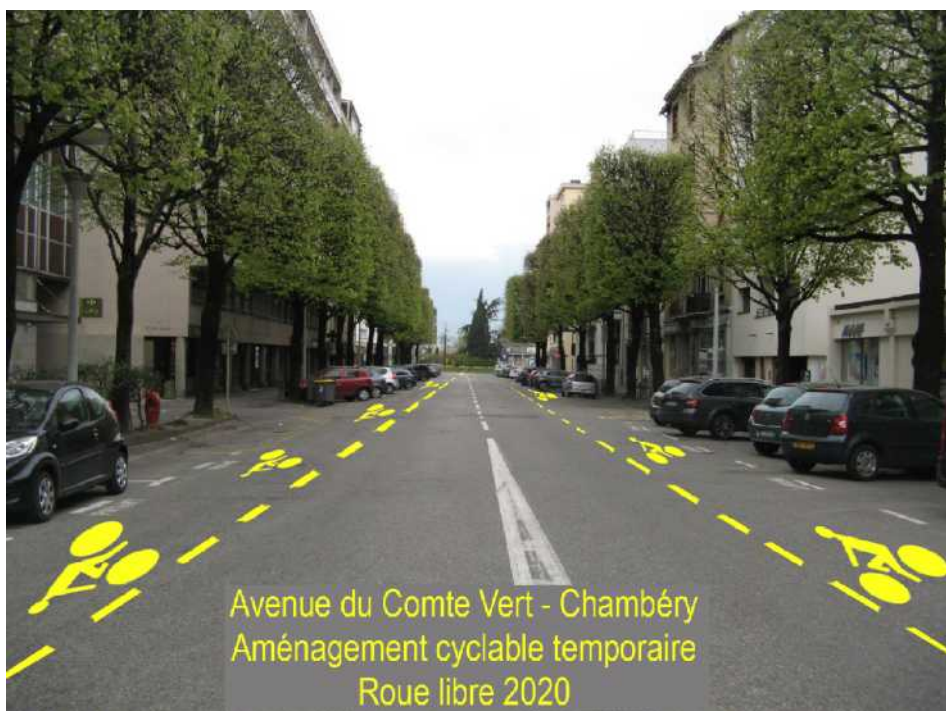
Réaliser provisoirement une bande cyclable en supprimant la bande de stationnement à gauche dans le sens Curial – Préfecture (25 places de stationnement) et à droite marquer l'itinéraire cyclable à travers le giratoire de la place Caffé et la contre-allée pour rejoindre le passage Sébastien Charléty.

A terme, suite aux réunions de concertation déjà organisées avec la ville de Chambéry, Roue Libre souhaite réfléchir à une solution efficace, continue et sécurisée sur cet axe structurant.



Avenue du Comte vert. Liaison structurante principale du réseau existant

L'avenue du Comte Vert ne possède aujourd'hui aucun aménagement cyclable. Proposition de réorienter provisoirement le stationnement en épi trop accidentogène pour les cyclistes et de créer une bande cyclable dans chaque sens de circulation.



Proposition Roue libre créée avec <https://streetmix.net/>

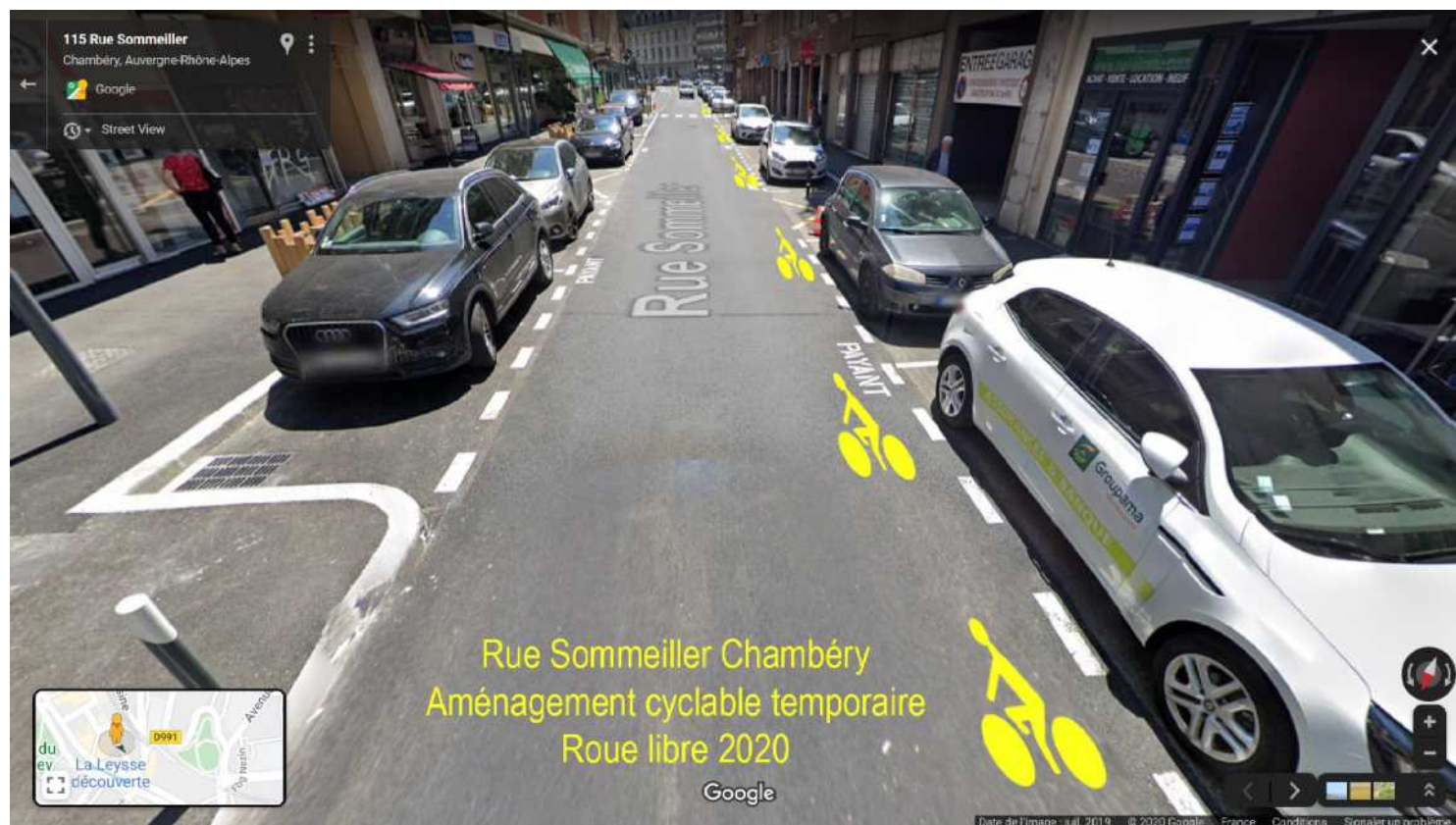
Montée des Hauts de Chambéry. Signalétique au sol dans le sens montant.

Axe structurant du réseau cyclable, créer sur l'avenue d'Aix les Bains (RD991) montée des Hauts de Chambéry, une signalétique horizontale au sol dans le sens montant.



Rue Sommeiller. Matérialiser le double sens cyclable

Matérialiser le double sens cyclable et mener une réflexion sur une sortie cyclable au niveau du carrefour du centenaire



3. Références

Video du webinaire Cerema du 22 avril 2020 sur les aménagements cyclables temporaires et documents présentés par la FUB, le Cerema et de plusieurs collectivités

Aménagements cyclables temporaires – 22 avril 2020 - Cerema

Enquête Aménagement cyclables temporaires pour les Collectivités portée par le Club des Villes et Territoires

Appel à projet pour des aménagements temporaires <http://angell.bike/lab-projet1/>

Dans la presse

Fil d'actualité Twitter sur les pistes cyclables temporaires dans le monde

France 24. Le vélo, un outil incontournable pour le déconfinement ?

Alternatives économiques #SemaineConfinement3. #Idéespouraprès : oser l'urbanisme tactique pour adapter nos villes au post-Covid-19

Vélocité. Vers la fin des 4 voies en ville ? Frédéric Héran

4. A propos de Roue libre



Roue Libre

Créée en 1992, l'association Roue Libre a pour vocation de promouvoir le déplacement à vélo qu'il soit urbain, de loisir, sportif ou touristique en Savoie.

Composée de 760 adhérents, 120 bénévoles, elle est présente aujourd'hui sur quatre agglomérations Grand Chambéry, Combe de Savoie, Grand Lac, Arlysère.

Elle est membre de la Fédération Française des Usagers de Bicyclette (FUB) qui regroupe 332 associations locales ainsi que du réseau l'Heureux Cyclage qui rassemble les ateliers vélos participatifs en France.

Roue libre - 58 Rue Fodéré - 73000 Chambéry

<http://rouelibre.net/> contact@rouelibre.net - 06 87 63 48 06